



Comité Régional Aéronautiques Pays de la Loire



Fédération Française Aéronautique

Notre ciel n'attend que vous !



Osez votre rêve !

Sécurité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ACPC CHOLET
03 Février 2017

Prévention sécurité des vols.

Au niveau national, mi-septembre 2016 :

- 11 accidents corporels dont 7 mortels.
- **11 décès** au total (1 décès en Pays de Loire).

(Source: Arnault BARTH CPS CRA 18)

Prévention sécurité des vols.

Commission sécurité.

Alain ROUILLE.

Dominique COUSSEAU.

Etienne BOSSARD.

Yves TACHOT(CPS)

ET VOUS...

NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS ACTEURS DE NOTRE SECURITE.

Prévention sécurité des vols.

ACCIDENTOLOGIE.

NOUVELLE REGLEMENTATION.

AERODIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION.

REX.

Prévention sécurité des vols.

Accidentologie.

En 2015 : 10 accidents mortels; **17 décès** (ULM 45 décès).

En 2014 : 13 accidents mortels; **19 décès** (ULM 23 décès).

(Source DGAC).

Prévention sécurité des vols.

Accidentologie.

Causes des accidents :

- Rarement un problème « mécanique ».
- Le plus souvent facteur humain.

Prévention sécurité des vols.



Pilotage.
Mécanique.
Comportement.
Radio.
Opération.
Aérodynamique.



Prévention sécurité des vols.

Accidentologie.

Connaissance / méconnaissance de son avion.

Nécessaire stabilisation en approche.

Remise des gaz.

Prévention sécurité des vols.

Nouvelle réglementation.

(AIR OPS. Réglementation européenne 25 08 2016)

Emport carburant.

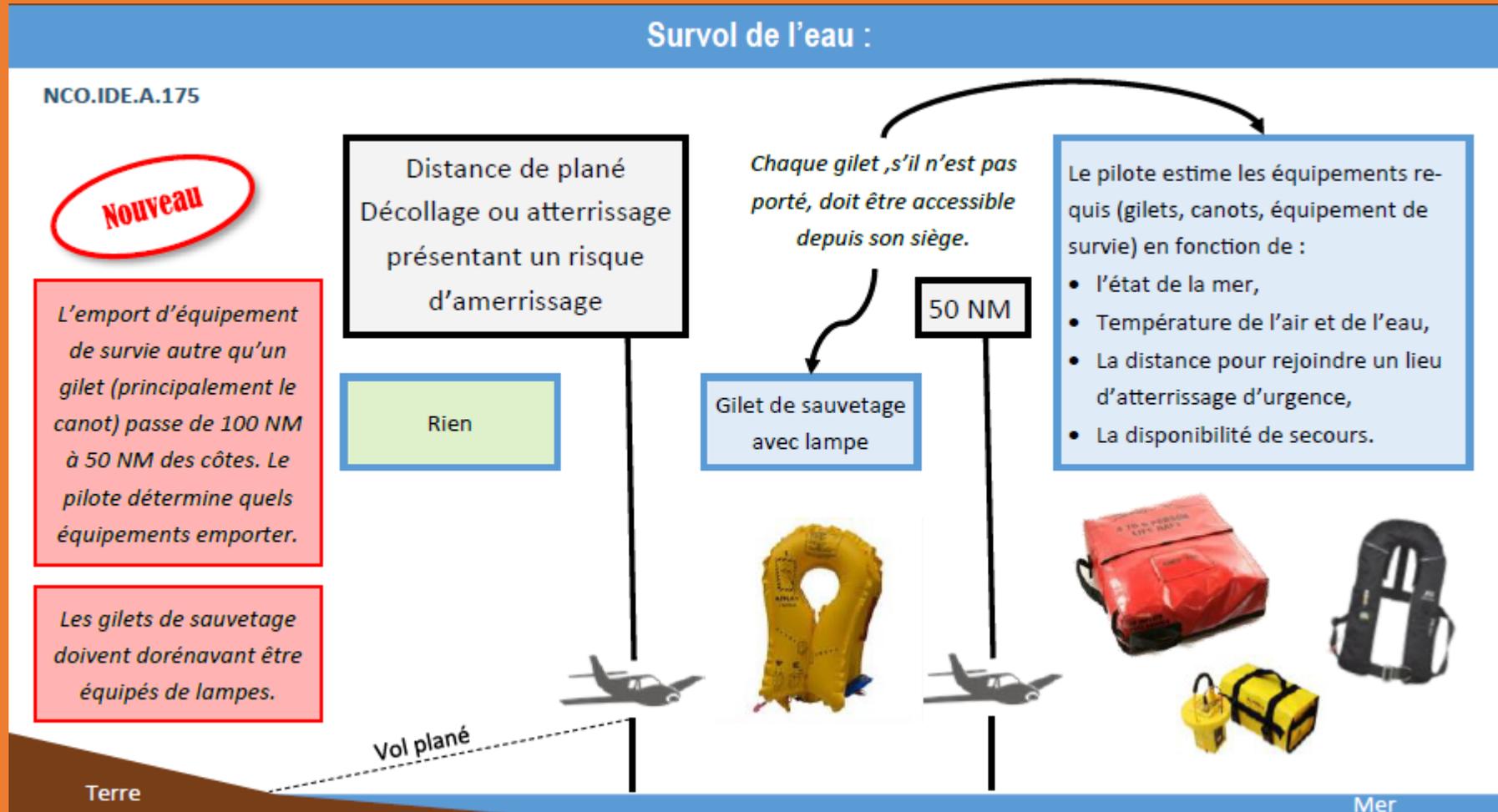
Survol maritime.

Règlement de l'Aéroclub :

Emport de carburant : à l'issu du vol la réserve doit être de 30minutes le jour et 45 minutes la nuit.

Survol maritime : L'emport de canot de sauvetage lors d'un survol maritime est laissé à l'appréciation du commandant de bord. Il n'est pas obligatoire. Si l'emport d'un canot apparaît nécessaire, charge au pilote d'en assurer la fourniture.

Prévention sécurité des vols.

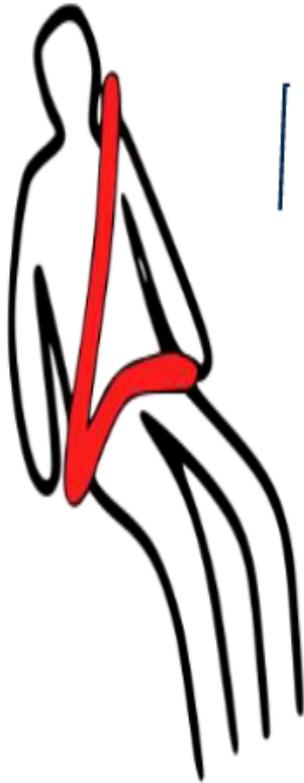


Prévention sécurité des vols.

Sécurité

Nouveau

Ceinture de sécurité et harnais



Avion certifiés avant le 26 août 2016 :

Aucune modification requise (ce n'est pas pour autant interdit et améliore la sécurité du pilote).

Nouveaux types d'avions (1ère certif. après le 26 août 2016) :

Chaque place pilote dispose d'un harnais (4 ou 5 points d'attache) ou une ceinture « 3 points ».

Utilisation

Le « harnais » doit être attaché lors des décollages, des atterrissages et lorsque les conditions de vol le rendent nécessaire (turbulences, exercices particuliers...).

Le reste du temps la ceinture « 2 points » est au minimum requise. Garder son harnais attaché tout le vol n'est toutefois pas interdit...

Siège bébé / Regroupement d'enfants



Bébé (< 2 ans) :

Un CRD (« Child Restreint Device ») doit être utilisé :

- « ceinture bébé »
- « siège bébé » : homologué avion ou voiture.

Regroupement d'enfants sur un même siège : c'est dorénavant interdit!

Prévention sécurité des vols.

Secours

Trousse de 1^{er} secours

Accessible en vol et maintenue à jour, avec :

- Bandages (tailles assorties)
- Pansements brulures (petit / grand)
- Pansements blessures (petit / grand)
- Pansements adhésifs (tailles assorties)
- Antiseptique (nettoyage de plaies)
- Ciseaux de sécurité
- Gants jetables



Nouveau

Extincteur



TMG et Avion ≤ 1200 Kg :
Aucun extincteur exigé

Comme avant



Avion > 1200 Kg :
Un extincteur
adapté aux types de
feux possibles à
bord et minimisant
la toxicité des gaz
(Attention au
Halon !!!)

Nouveau

Prévention sécurité des vols.

Nouvelle réglementation.

Sur Internet:

NCO.GEN.103

Prévention sécurité des vols.

AERODIAGNOSTIC-PLAN D'ACTION.



Prévention sécurité de vols.

AERODIAGNOSTIC.

« Check-list » de l'aéroclub.

Réalisé une fois par an.

8 volets.

Environ 150 questions.

Prévention sécurité de vols.

III- LA MAITRISE DES RISQUES

QUESTION	Appréciation
ANALYSE DES RISQUES	
Le club utilise la liste des risques de Aérodiagnostic	Bien
Le club a complété ou adapté cette liste en tant que besoin	Bien
Cette liste sert à intier des actions de prévention	Assez bien
Une utilisation intiale puis au moins annuelle est réalisée	Bien
Résultat	92%
APPLICATION SUR LA PLATEFORME	
Les protections collectives sont correctes (barrières,portes franchissables par les pilotes...)	Sans objet
Elles sont correctement utilisées	Sans objet
Les protections individuelles sont adaptées (boudriers..)	Assez bien
Elles sont correctement utilisées	Bien
Des moyens limitent la mise en œuvre des avions aux seules personnes autorisées	Assez bien
Les membres respectent les consignes	Moyen
Ils adhèrent au dispositif prévention	Moyen
Résultat	60%

Prévention sécurité de vols.

Sans objet:	Ne nous concerne pas.
Absent:	Tout est à faire.
Moyen:	Le point est traité mais nécessite des améliorations importantes.
Assez bien:	Nécessite des améliorations mineures
Bien:	Le point est traité.

Prévention sécurité de vols.

III- LA MAITRISE DES RISQUES

QUESTION	Appréciation
ANALYSE DES RISQUES	
Le club utilise la liste des risques de Aérodiagnostic	Bien
Le club a complété ou adapté cette liste en tant que besoin	Bien
Cette liste sert à intier des actions de prévention	Assez bien
Une utilisation intiale puis au moins annuelle est réalisée	Bien
Résultat	92%
APPLICATION SUR LA PLATEFORME	
Les protections collectives sont correctes (barrières,portes franchissables par les pilotes...)	Sans objet
Elles sont correctement utilisées	Sans objet
Les protections individuelles sont adaptées (boudriers..)	Assez bien
Elles sont correctement utilisées	Bien
Des moyens limitent la mise en œuvre des avions aux seules personnes autorisées	Assez bien
Les membres respectent les consignes	Moyen
Ils adhèrent au dispositif prévention	Moyen
Résultat	60%

Prévention sécurité de vols.

Plan d'action.

Prévention sécurité de vols.

3. MAÎTRISE DES RISQUES	Application sur la plateforme	Des moyens limitent la mise en œuvre des avions par les seules personnes autorisées	E.BOSSARD & PERMANENT	juil-16		R
	Voyages :Réalisation d'un mémo destiné au pilote voyageur	Mise à disponibilité pour tous les pilotes sur le site de l'AC	Nadine & jean michel PAUCOD	juil-16		R
	Memo emport passagers selon FFA	Mise à disponibilité pour tous les pilotes sur le site de l'AC	JY.BERCON	oct-16		R
	Mise à jour des « Check-list » Avions	Réécriture des « Check-list » des avions	D COUSSEAU & CA	oct-15		R
	Mise à disposition sur le Site de l'aéroclub de tous les documents (checks lists, bilans de masse, fiche de pesée, plan de vol, manuel des GARMIN, radios et boîtes de mélange et des renseignements tels que les niveaux d'huile, etc..) et des liens afin de préparer les vols (MTO, Notams, cartes VAC...)	Regroupement et mise en ligne sur le Site de l'aéroclub de tous les documents (checks lists, bilans de masse, fiche de pesée, plan de vol, manuel des GARMIN, radios et boîtes de mélange et des renseignements tels que les niveaux d'huile, etc..) et des liens afin de préparer les vols (MTO, Notams, cartes VAC...)	JY BERÇON	oct-15		R

Prévention sécurité de vols.

4. ORGANISATION DES ACTIVITES	Organisation d'actions pour les pilotes	L'évolution des dispositions réglementaires fait l'objet d'une information (écriture et diffusion à tous les pilotes)	CA	juil-16		C
	Organisation par l'équipe FI, après écriture préalable, d'un briefing avec les pilotes habilités pour les baptêmes de l'air aux bonnes pratiques et aux discours à tenir aux passagers	Écriture d'un briefing par les FI des bonnes pratiques pour les baptêmes de l'air	E. BOSSARD	sept-14		R
		Mise en place d'un briefing avec les pilotes habilités pour les baptêmes de l'air aux bonnes pratiques et aux discours à tenir aux passagers	E. BOSSARD	oct-14		C

Prévention sécurité de vols.

5. FORMATION	Perfectionnement	Les vols de mise en garde sont organisés	INSTRUCTEURS VOLTIGE	nov-16	PROJET	
	Perfectionnement	L'initiation à l'IMC est étudiée	INSTRUCTEURS	nov-16		C
	Recyclage et suivi des brevetés	Le réentrainement des pilotes qui volent peu est proposé et un vol de reprise en devient obligatoire après trois mois de non utilisation d'un avion	E. BOSSARD	oct-16		C
	Sensibiliser de manière continue aux sujets ayant trait à la sécurité, tel que la MTD, Gestion des pannes en vol,...)	Promouvoir l'inscription aux soirées à thèmes ayant un ou des volets ayant trait à la sécurité, tel que la MTD, Gestion des pannes en vol,...)	CA	CONTINU		C
	Sensibiliser les adhérents aux sujets ayant trait à la sécurité sur la plateforme, au club, à l'atelier, tel que les "gestes aux premiers secours", "mesures à prendre en cas d'incendie"	Promouvoir les formations « gestes aux premiers secours » et défibrillateur	Y. TACHOT	CONTINU		C
	Mise en place d'un "MEMO de crise Accident"	Affichage dans le bureau et dans l'hangar des Numéros d'urgence à contacter en cas d'accident	D COUSSEAU, Y TACHOT, A ROUILLÉ	janv.-16		R
	Mise en place d'un défibrillateur sur la plateforme de l'aérodrome	Demande aux autorités afin de promouvoir et inciter à la mise en place d'un défibrillateur sur la plateforme de l'aérodrome	Y. TACHOT	juin-15		R
	Utilisation défibrillateur cardiaque	Formation à l'utilisation du défibrillateur et au MCE	Y. TACHOT	mars-16		R
	Procédure en cas d'incendie	Les procédures liées au terrain sont connues des pilotes, notamment pour les avitaillements (écriture, affichage et diffusion)	Y. TACHOT	juil-16	PROJET	
	Procédure en cas d'incendie	Les extincteurs sont adaptés et les pilotes sont formés à leur mise en œuvre	Y. TACHOT	juil-16	PROJET	

Prévention sécurité de vols.

6. AVIONS	Les moyens pour réaliser des contrôles et mises à niveau sur les avions dans le hangar sont obsolètes	L'achat de matériels et mise en affichage de documents pour réaliser les contrôles et les mises à niveau des avions dans le hangar	CA	sept-15		R
	Contrôle d'autonomie	Fabrication de jauges réservoirs de carburant	CA	juil-16		R
	Modernisation de la flotte	Achat de deux PA28.	CA	2015		R
	Modernisation de la flotte	Des recherches sont réalisées afin d'acheter un avion de type cessna 172 en 2017	CA	2016	EC	
	Mise en place d'une caisse référencée avec tout le matériel à emmener en voyage	achat , mise en place et information de l'équipement d'une caisse référencée avec tout le matériel à emmener en voyage pour chaque avion (Cales de roues, gilets fluo, gilets de sauvetage, trousse de secours, etc...)	CA	juin-15		R
	Avoir des balises de détresse enregistrées par les Autorités	Faire vérifier et valider le cas échéant l'enregistrement des balises de détresse	D COUSSEAU	mars-16		R

Prévention sécurité de vols.

7.L' ENVIRONNEMENT et LES SECOURS	Procédure en cas d'incendie	Des extincteurs existent dans les avions de plus de 1200 Kg	A.ROUILLE & Y. TACHOT	nov-16	Sans objet	
	Les nuisances sonores générées sont prises en compte	Mise en place d'un plan pluriannuel d'achat de pots d'échappement avec silencieux	CA	nov-16		C
	Procédure en cas d'accident	La procédure lié au terrain, affichée dans le bureau et le hangar, et diffusée sur notre site internet, est connue de tous les membres et les numéros de secours sont repris dans toutes les checklist	A.ROUILLE & Y. TACHOT	avr-16		R
	Équiper de trousse de secours de premiers soins les avions, le hangar et le bureau	L'achat de trousse de secours de premiers soins a été validé pour équiper les avions, le hangar et le bureau	Y TACHOT	mai-14		R
	Facilité l'accès aux numéros de secours de premières urgences par des affichettes et les positionner dans le bureau et dans le hangar	Des affichettes rappelant les numéros de secours de premières urgences ont été réalisées et positionnées dans le bureau et dans le hangar	CA	janv-16		R
8. AERO-CLUB AFFILIE	Structure associative	L'accueil des nouveaux membres est formalisé et est réalisé par des personnes formées et compétentes (écriture d'une "procédure" d'accueil et désignation des personnes concernées)	CA	oct-16	EC	
	Assurer le suivi et la promotion du système global ATO	Désormais et suivant notre engagement ATO, le point sur le SGS (REX, plans d'action... devra être réalisé en début et à chaque réunion du Conseil d'Administration.	Président et Secrétaire	CONTINU		C

Prévention sécurité des vols.

Le REX .

Un REX implique nécessairement :

Confidentialité

Anonymat

(Sauf si l'auteur déclare y renoncer)

Prévention sécurité des vols.

Le REXFFA : UN FONCTIONNEMENT INTERNE AU CLUB

Quand un pilote écrit un REX à l'aide du système REXFFA, ce REX reste intégralement au sein du club.

Ce REX est traité par les gestionnaires club du système REXFFA, administrateurs SGS.

Prévention sécurité des vols.

INTERET DU REX :

Un partage d'expérience pouvant être utile à tout les pilotes.

Un outil utile en matière d'amélioration de la sécurité.

Prévention sécurité des vols.

Prévention.

Sécurité.

Notre priorité.

BONS VOLS.